VINCENNES EN ANCIENNES
Association loi 1901
Siège social
53 Bis rue de FONTENAY
94300 VINCENNES
SIRET 802 087 767 00017

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 OCTOBRE 2026

Le 7 octobre 2026,
À 18 heures 30
Les administrateurs de l'association VINCENNES EN ANCIENNES se sont réunis en conseil, 53 Bis rue de FONTENAY 94300 VINCENNES.

Sont présents
- Marie-Pierre BRIET
- Thierry BRIET
- Patrick GOMEZ
- Didier LIBE
- Yves MOREAU
- Stéphane PANSERI
- Richard ROGGERO
- Miriam URBAIN
- Jean-Pierre HOUDEILLE
- Michel LEMOINE président d'honneur

Sont Absents excusés :
- Jacques D'ANDREA pouvoir à Marie-Pierre BRIET
- Roland MIKOWSKI pouvoir à Yves MOREAU
- Bruno SIMOES pouvoir à Stéphane PANSERI

Est absent car non convoqué (erreur d'adresse mail)
- Philippe DENIMAL

L'ensemble des membres du conseil d'administration étant présents ou représentés, le conseil peut valablement délibérer.
La réunion est présidée par Monsieur Thierry BRIET,
Patrick GOMEZ est désigné comme secrétaire.

Le président rappelle ensuite que le conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Renouvellement du bureau.
- Questions diverses.

Puis le président déclare la discussion ouverte.

Divers autres propos sont échangés portants sur le fonctionnement de l'association.

Puis le président met au vote à main levée l'affectation des postes du bureau

PREMIERE RESOLUTION

Monsieur Thiery BRIET est nommé Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Monsieur Jacques D'ANDREA est nommé Vice-Président.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

TROISIEME RESOLUTION

Monsieur Patrick GOMEZ est nommé Vice-Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Madame Marie-Pierre BRIET est nommée Trésorière.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Monsieur Yves MOREAU est nommé Secrétaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Monsieur Jean-Pierre HOUDEILLE est nommé Responsable des salons en remplacement de Monsieur Dominique REVEILLERE démissionnaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

Monsieur Jean-Yves MULLER est nommé Responsable Sécurité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

Monsieur Bruno SIMOES est nommé Responsable Logistique.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

Monsieur Didier LIBE est nommé Responsable Logistique Adjoint.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 20 heures 15.

Signatures

Thierry BRIET
Président du conseil

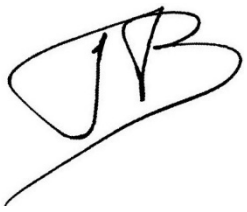

Patrick GOMEZ
Vice-Président